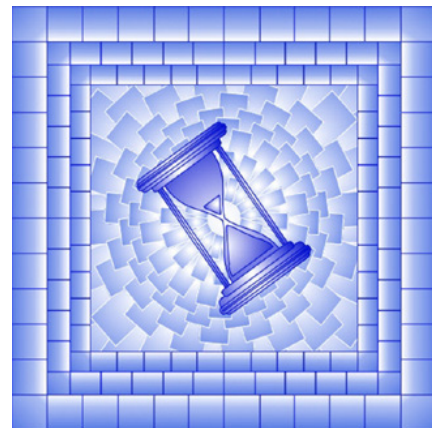


N° 62F0014M au catalogue
ISSN 1706-7731
ISBN 978-0-660-35296-1

Dépenses de consommation pendant COVID-19 : une analyse exploratoire des effets de l'évolution des modes de consommation sur les indices des prix à la consommation

par Taylor Mitchell, Gerry O'Donnell, Rebecca Taves,
Zachary Weselake-George, et Alice Xu

Date de diffusion : le 13 juillet 2020



Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2020

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Dépenses de consommation pendant COVID-19 : une analyse exploratoire des effets de l'évolution des modes de consommation sur les indices des prix à la consommation

par Taylor Mitchell, Gerry O'Donnell, Rebecca Taves, Zachary Weselake-George, et Alice Xu

Cette étude analytique est expérimentale and ne devrait pas être utilisée en lieu et place de la mesure officielle de l'inflation des prix à la consommation. Une mise à jour des pondérations du panier de biens et services de l'Indice des prix à la consommation (IPC) officiel, visant à tenir compte des changements dans la consommation, en l'absence d'une source fiable et robuste de données de dépenses compromettrait la précision des valeurs de l'indice.

1. Contexte

La maladie du nouveau coronavirus (COVID-19), qui a été déclarée une pandémie le 11 mars 2020, a donné lieu à des perturbations économiques qui continuent de secouer le marché financier et le marché de l'emploi à l'échelle mondiale. Sur fond de fluctuations des prix du pétrole et de repli de l'industrie du tourisme en raison des restrictions internationales de voyage, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux au Canada, ainsi que les autorités municipales, ont pris des mesures pour ralentir la propagation du virus et en atténuer les répercussions. En avril, toutes les provinces ont déclaré l'état d'urgence de santé publique et des mesures ont été instaurées à l'échelle du pays pour limiter les déplacements des personnes et fermer temporairement les entreprises. Une période prolongée de distanciation physique a suivi, et [les Canadiens se sont ajustés à la situation en restant à la maison, en voyageant moins et en achetant certains produits en plus grande quantité \(p. ex., produits de nettoyage; aliments non périssables\)](#)¹.

Les changements dans les habitudes d'achat des ménages ont une incidence sur les pondérations du panier servant au calcul de l'Indice des prix à la consommation (IPC). Normalement, les habitudes de dépenses des ménages évoluent lentement et constamment au fil du temps, influencées par des facteurs comme les mouvements des prix relatifs, les variations du niveau et de la répartition du revenu des ménages, les changements démographiques, les nouvelles tendances et les progrès technologiques. Un indice de prix à panier fixe, tel que l'IPC canadien, peut seulement rendre compte de ces changements lorsque les pondérations du panier sont mises à jour. Dans des circonstances économiques normales, toute sur- ou sous-estimation de l'importance des variations du prix de certains biens ou services dans l'indice est atténuée en programmant des mises à jour régulières du panier².

La pandémie de COVID-19 a créé une situation hors norme, transformant radicalement les comportements des Canadiens en très peu de temps. Cette situation a sans nul doute eu une incidence sur leurs habitudes de consommation, ce dont, par conception, les pondérations officielles du panier fixe de l'IPC ne peuvent rendre compte. Afin de déterminer l'incidence de la COVID-19 sur les dépenses des ménages au Canada, Statistique Canada a mis à l'essai, en partenariat avec la Banque du Canada, l'utilisation de sources actuelles et ponctuelles de données sur les dépenses pour estimer des pondérations du panier qui rendraient compte de l'évolution des habitudes de consommation pendant la pandémie. Ces données ont été complétées par des données sur les transactions et des données d'enquête, et éclairées par l'expertise de spécialistes du domaine, pour produire un nouvel ensemble de pondérations des dépenses qui a été utilisé pour calculer une série d'indices de prix analytiques pour les mois de mars, avril et mai 2020.

1. Selon les données de lecteurs optiques utilisées pour produire l'IPC, les ventes de produits de nettoyage et d'aliments non périssables ont affiché une croissance marquée dans les jours suivant la déclaration de la pandémie de COVID-19. Comparativement au volume moyen des ventes en 2019, les ventes de produits de nettoyage ménager se sont accrues de 164 % au cours de la semaine se terminant le 14 mars, et les ventes de produits non périssables comme le riz, les pâtes alimentaires et les soupes en conserve ont augmenté de 239 %, de 205 % et de 158 %, respectivement. Les ventes de désinfectant pour les mains ont affiché une croissance de 639 % par rapport à la moyenne pour 2019. Source : Statistique Canada, 2020, [Les consommateurs canadiens se préparent pour la COVID-19](#).
2. L'IPC canadien se fonde sur un concept de panier fixe, conformément aux pratiques exemplaires recommandées par des spécialistes mondiaux des prix et d'autres organismes nationaux de statistique, en partie parce qu'aucune donnée d'enquête actuelle ne mesure l'ampleur des changements dans la consommation de façon assez détaillée pour calculer l'IPC. Les pondérations du panier de l'IPC sont principalement fondées sur les données relatives aux dépenses déclarées par les Canadiens à l'[Enquête sur les dépenses des ménages \(EDM\)](#), et sont normalement mises à jour tous les deux ans. La plus récente mise à jour du panier, qui remonte à janvier 2019, était fondée sur les données de l'EDM de 2017, soit les plus récentes données sur les dépenses accessibles à ce moment-là.

2. Méthodologie

2.1 Données

Dans le cadre d'un partenariat avec la Banque du Canada, Statistique Canada a temporairement obtenu accès à des données agrégées sur les dépenses, qui couvrent pratiquement toutes les catégories de produits de l'IPC. Ces données agrégées ont servi à produire une estimation des pondérations des dépenses pour les mois de mars, avril et mai 2020, et rendre compte des nouvelles habitudes de consommation qui ont évolué pendant la pandémie de COVID-19. Au besoin, ces données agrégées de Banque du Canada ont été complétées par des données tirées d'autres sources, dont les données de l'[Enquête mensuelle sur le commerce de détail](#) de Statistique Canada et les données sur les transactions obtenues auprès des détaillants en épicerie, et par l'expertise de spécialistes du domaine.

2.2 Pondérations du panier

2.2.1 Pondérations du panier de l'IPC

Les pondérations du panier de l'IPC sont principalement fondées sur les dépenses agrégées des ménages déclarées à l'[Enquête sur les dépenses des ménages \(EDM\)](#), qui sont mises en correspondance à un niveau inférieur des classifications des produits et des régions géographiques de l'IPC³. De plus, des données provenant d'autres sources (données tirées d'autres enquêtes de Statistique Canada, données administratives, données de lecteurs optiques obtenues auprès des détaillants) sont utilisées pour ventiler les dépenses agrégées en classes de produits pour lesquelles l'EDM ne fournit pas de données suffisamment détaillées.

2.2.2 Calcul des pondérations pour la série des indices de prix analytiques

Les données de cette analyse comprennent les dépenses de consommation de plusieurs groupes de produits qui ont été mis en correspondance aux niveaux supérieurs d'agrégation de la structure de classification des produits de l'IPC. La composante principale du logement et la sous-composante de l'achat et location de véhicules automobiles ne sont pas couvertes par les données disponibles sur les dépenses.

Pour déterminer la nouvelle part ajustée des dépenses pour les catégories de produits de l'IPC mises en correspondance, le taux de croissance d'une année à l'autre des dépenses de consommation pour chaque catégorie de produits, durant un mois particulier, a été calculé puis a été multiplié par les dépenses correspondantes selon le panier de l'IPC un an plus tôt. Par exemple, les dépenses en février 2020 pour une catégorie de produits particulière de l'IPC mise en correspondance vont équivaloir aux dépenses correspondantes selon le panier de l'IPC en février 2019, multipliées par le taux de croissance d'une année à l'autre des dépenses de consommation pour cet catégorie de produits, de février 2019 à février 2020.

Les dépenses ajustées pour les catégories de produits de l'IPC de niveau inférieur ont été précisées davantage en répartissant les dépenses ajustées de chaque catégorie de produits mise en correspondance entre ses composantes inférieures, selon leurs parts proportionnelles du panier en février 2020. Dans la mesure du possible, des ajustements ont été faits pour rendre compte des variations dans les ventes découlant de variations dans les quantités.

Pour les composantes qui ne sont pas couvertes par les données sur les dépenses⁴, des dépenses ajustées ont été créées en utilisant des sources de données fiables pour estimer la variation des quantités sur 12 mois, à des niveaux inférieurs de catégories de produits de l'IPC, pour février, mars et avril. En l'absence de sources de données sur les dépenses, les ventes ou les quantités, on a supposé que les variations de quantité, de février 2019 à février 2020, étaient égales au taux de croissance annuel des dépenses pour toutes les catégories couvertes par les données sur les dépenses actuelles.

3. De plus amples renseignements sur le panier de 2017 se trouvent dans la publication [Une analyse de la mise à jour du panier de l'Indice des prix à la consommation de 2019, sur la base des dépenses de 2017](#) (Statistique Canada, 2019), et des renseignements sur les fondements méthodologiques du panier de l'IPC se trouvent dans [Le document de référence de l'Indice des prix à la consommation canadien](#) (Statistique Canada, 2019).

4. La composante principale du logement et la sous-composante de l'achat et location à bail de véhicules automobiles ne sont pas couvertes par les données sur les dépenses obtenues auprès de la Banque du Canada.

2.3 Calculs de l'indice

L'IPC officiel est calculé au moyen d'une formule de type Laspeyres, qui est conforme au concept de panier fixe. Cette formule de Laspeyres exprime la variation du coût, entre les périodes de 0 et t , de l'achat d'un panier fixe de produits à la période 0 en agrégeant les prix des produits compris dans le panier et en utilisant comme pondérations les quantités consommées durant la période de référence des prix 0. Ces pondérations sont ensuite utilisées pour estimer les quantités de biens et de services consommés pour les niveaux supérieurs d'agrégation de l'indice⁵, soit

$$I_{L,A}^{0:t} = \frac{\sum_{i=1}^n p_i^t q_i^0}{\sum_{i=1}^n p_i^0 q_i^0}$$

où :

$I_{(L,A)}^{(0:t)}$ est l'indice des prix de Laspeyres de la classe agrégée A entre les périodes 0 et t ;

n est le nombre d'agrégats élémentaires i dans la classe agrégée A ;

p_i^t est le prix de l'agrégat élémentaire i à la période t ;

p_i^0 est le prix de l'agrégat élémentaire i à la période 0 ; et

q_i^0 est la quantité servant de pondération de l'agrégat élémentaire i , durant la période de référence des prix 0.

La série des indices de prix analytiques a été produite en utilisant la même structure de classification des produits et des régions géographiques que celle de l'IPC officiel. Comme pour l'IPC officiel, un indice-chaîne de type Laspeyres a été calculé en fournissant des ratios ajustés pour l'indice de prix analytique de mars, avril et mai, qui ont été enchaînés à partir de février 2020, et en utilisant des pondérations expérimentales qui étaient actuelles et qui rendaient compte des habitudes de consommation pendant la pandémie de COVID-19.

2.4 Limitations

Avant de pouvoir envisager de modifier la méthode actuellement utilisée pour mettre à jour les pondérations du panier de l'IPC, il serait essentiel d'avoir un accès rapide et fiable à des renseignements détaillés sur les dépenses de consommation. Les données de l'EDM, qui servent habituellement de fondement aux pondérations du panier de l'IPC, ne sont accessibles que plusieurs mois après la fin de la période de référence des dépenses. D'autres estimations des dépenses des consommateurs, comme celles tirées de l'Enquête mensuelle sur le commerce de détail, sont plus actuelles, mais les concepts mesurés ne s'harmonisent pas facilement avec les catégories de produits de l'IPC⁶. À l'heure actuelle, il n'y a pas de données statistiques robustes pouvant servir à la mise à jour des pondérations du panier de l'IPC, pour toutes les catégories de produits de l'IPC, ou à des niveaux géographiques autres que national, sur une base mensuelle.

De plus, l'IPC se fonde sur un ensemble annuel de pondérations du panier qui sont actualisées par les prix⁷ mensuels. Si l'IPC était fondé plutôt sur des dépenses mensuelles, les habitudes de dépenses pour les biens et services hautement saisonniers, comme les vêtements d'été ou l'équipement de ski, donneraient lieu à un IPC comportant d'importantes variations saisonnières des pondérations.

5. Source : Statistique Canada, 2019, [Le document de référence de l'Indice des prix à la consommation canadien](#), section 6.24.

6. L'Enquête mensuelle sur le commerce de détail produit des estimations selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, et non selon des catégories de produits de consommation. De plus, l'enquête ne produit pas d'estimations pour d'importantes composantes du panier, comme le loyer et le coût de l'intérêt hypothécaire.

7. Les pondérations actualisées par les prix correspondent au coût des quantités à la période de référence des dépenses, si elles avaient été achetées au prix du mois courant. De plus amples renseignements se trouvent dans [Le document de référence de l'Indice des prix à la consommation canadien](#) (Statistique Canada, 2019).

3. Résultats

En utilisant les méthodes décrites ci-haut, les pondérations du panier ont été calculées pour les mois marqués par la pandémie de COVID-19 (tableau 1), et un indice de prix analytique a été produit (tableau 2).

Tableau 1
Pondérations calculées du panier de l'Indice des prix analytique, mois de février, mars et avril 2020

Composante de l'IPC	Pondérations du panier de l'IPC officiel		Pondérations calculées du panier		
	Décembre 2018 (mois d'enchaînement du panier)		Février 2020	Mars 2020	Avril 2020
	pourcentage				
Aliments	16,48		16,54	20,68	20,84
Logement	27,36		27,70	31,23	37,12
Dépenses courantes, ameublement et équipement du ménage	12,80		12,66	13,04	13,99
Vêtements et chaussures	5,17		5,00	3,30	2,22
Transports	19,95		19,04	15,01	12,14
Soins de santé et soins personnels	4,79		4,85	5,61	4,96
Loisirs, formation et lecture	10,24		11,62	7,97	5,18
Boissons alcoolisées, produits du tabac et cannabis récréatif	3,21		2,60	3,15	3,55

Source : Programme des prix à la consommation.

Tableau 2
Indice des prix analytique, Canada

Composante de l'IPC	Février 2020		Mars 2020		Avril 2020		Mai 2020	
	IPC officiel	Indice de prix analytique	IPC officiel	Indice de prix analytique	IPC officiel	Indice de prix analytique	IPC officiel	Indice de prix analytique
IPC d'ensemble	137,4	...	136,6	136,7	135,7	136,0	136,1	136,4
Aliments	152,9	...	152,8	152,8	154,0	154,0	154,3	154,4
Logement	146,7	...	146,5	146,5	146,0	146,0	145,6	145,5
Dépenses courantes, ameublement et équipement du ménage	123,3	...	123,7	123,7	124,2	124,3	123,6	123,9
Vêtements et chaussures	97,4	...	99,0	99,0	93,2	93,2	91,5	91,7
Transports	144,0	...	138,9	138,7	136,7	135,7	139,7	140,2
Soins de santé et soins personnels	128,8	...	128,6	128,6	128,7	128,7	128,4	128,2
Loisirs, formation et lecture	116,0	...	116,0	116,5	115,0	115,7	115,5	116,5
Boissons alcoolisées, produits du tabac et cannabis récréatif	171,4	...	171,5	171,4	172,1	172,0	172,1	172,0

... n'ayant pas lieu de figurer

Source : Programme des prix à la consommation.

4. Analyse

4.1 Pondérations calculées du panier

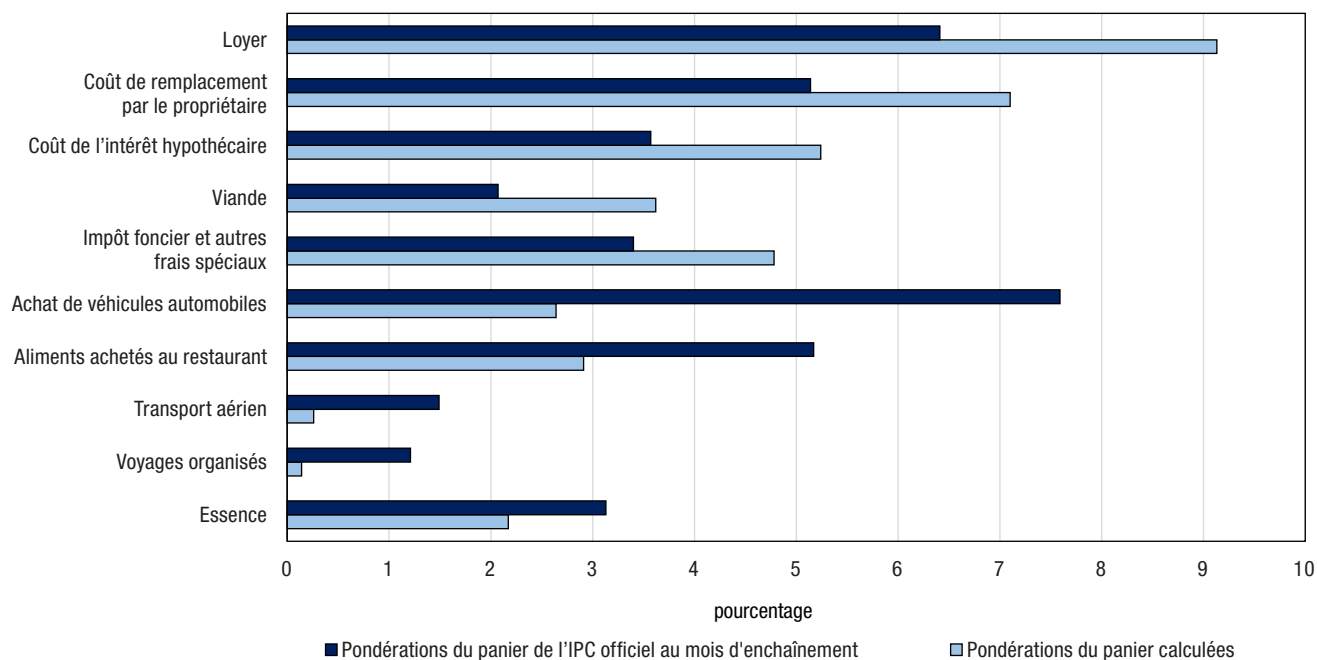
Alors que les pondérations actualisées du panier ont été calculées entre février et avril 2020, l'analyse suivante se concentrera sur les pondérations d'avril, le premier mois complet marqué par la pandémie de COVID-19⁸ et le mois durant lequel les plus grandes différences ont été observées entre les pondérations officielles du panier et les pondérations calculées.

En avril, les pondérations calculées rendent compte des changements vécus par les Canadiens pendant la pandémie et la période de distanciation physique qui en a découlé (graphique 1). Ce sont les pondérations du panier pour les aliments et le logement, des dépenses qui tendent à être relativement stables à court terme, qui ont le plus augmenté, les Canadiens ayant consacré moins d'argent aux autres composantes de l'IPC, dont les dépenses sont généralement de nature plus discrétionnaire. Ces changements dans les habitudes de dépenses

8. Le 30 janvier 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que la flambée épidémique de la COVID-19 constituait une urgence de santé publique de portée internationale, et le 11 mars, elle a déclaré l'état de pandémie mondiale. Entre le 16 mars et le 1er avril, partout au pays, les entreprises offrant des services non essentiels ont fermé leurs portes, et elles sont restées fermées tout au long du mois d'avril 2020.

des consommateurs traduisent la dynamique changeante du marché du travail canadien, qui s'est caractérisée en avril par un nombre inédit de pertes d'emplois⁹.

Graphique 1
Différences les plus prononcées entre les pondérations de l'Indice des prix à la consommation (IPC) officiel et les pondérations calculées, avril 2020



Source : Programme des prix à la consommation.

La pondération calculée du panier pour la composante des transports est celle qui a le plus diminué par rapport à sa valeur publiée. Ce recul est attribuable à la baisse des dépenses consacrées aux véhicules automobiles¹⁰, au transport aérien et à l'essence. Les pondérations du panier pour les loisirs, la formation et la lecture ainsi que pour les vêtements et les chaussures ont également diminué, puisque de nombreux biens et services compris dans ces catégories n'étaient plus disponibles pour la consommation, ou étaient difficiles à obtenir. Les magasins de vêtements, qui faisaient partie des commerces désignés non essentiels, étaient en grande partie fermés au magasinage en personne en avril, et les voyages organisés à l'étranger n'étaient pas disponibles aux fins de consommation en raison des restrictions en matière de voyages internationaux. D'autres services de la composante des loisirs, de la formation et de la lecture, dont les spectacles (excluant les abonnements à des services vidéo et audio), et de la composante de l'utilisation d'installations et de services de loisirs n'étaient pas non plus disponibles. Les consommateurs ont cependant accru leurs dépenses en produits ménagers, en produits de soins de santé et en boissons alcoolisées, ce qui s'est reflété dans l'augmentation des pondérations calculées du panier pour ces composantes¹¹.

4.2 L'Indice de prix analytique

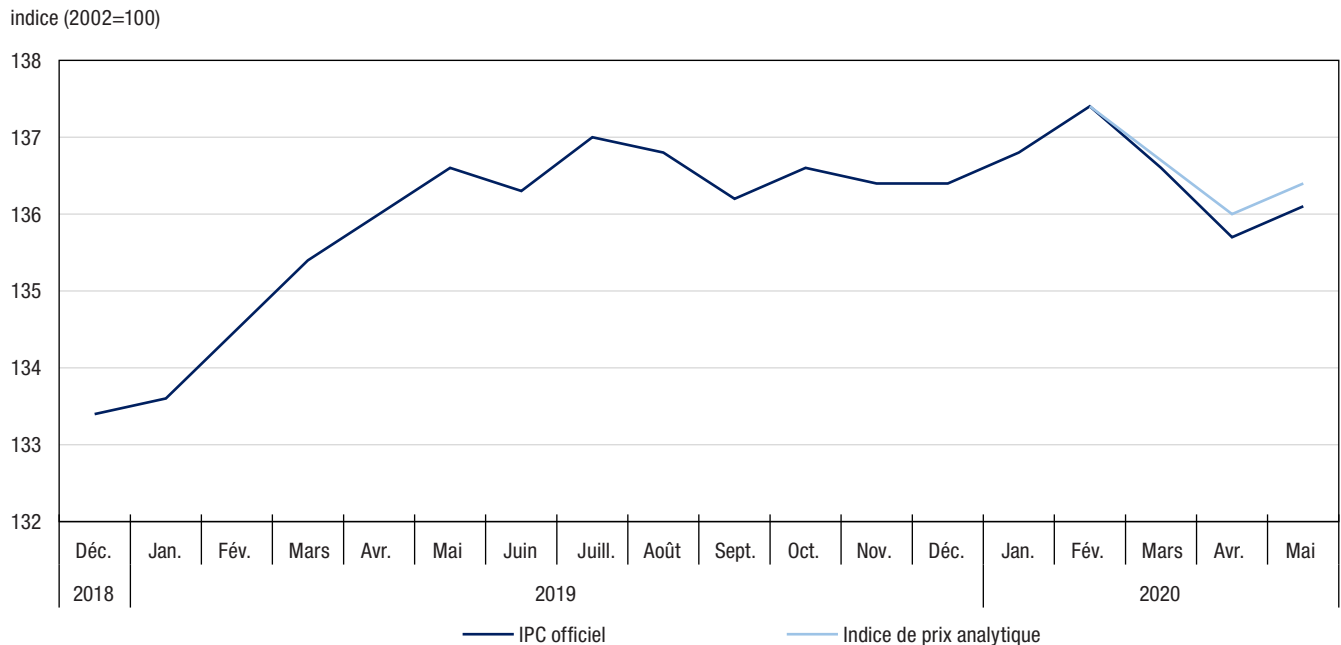
Les pondérations calculées du panier a rendu possible le calcul d'un indice de prix analytique, qui fournit une estimation de l'inflation des prix à la consommation comme si le panier était mis à jour mensuellement (graphique 2).

9. Selon les données de l'Enquête sur la population active, l'économie canadienne a perdu plus de 3 millions d'emplois de février à avril 2020, et le taux de chômage s'est accru pour passer de 5,6 % en février à 13,0 % en avril. Source : Statistique Canada, « Caractéristiques de la population active Canada », tableau [14-10-0287-01](#).

10. Selon les données de l'Enquête sur les ventes de véhicules automobiles neufs, de février à avril 2020, les ventes de véhicules automobiles au Canada ont fléchi de 62,6 %. Source : Statistique Canada, « Ventes de véhicules automobiles neufs », tableau [20-10-0001-01](#).

11. Source : Statistique Canada, 2020, [Les consommateurs canadiens se préparent pour la COVID-19](#).

Graphique 2
L'indice des prix à la consommation (IPC) et l'indice de prix analytique, Canada, décembre 2018 à mai 2020



Note : L'indice de prix analytique est calculé au moyen d'un indice-chaîne de Laspeyres et comprend une mise à jour mensuelle du panier à compter de février 2020.
Source : Programme des prix à la consommation.

D'un mois à l'autre, l'indice de prix analytique a donné lieu à de plus petites baisses au niveau de l'indice d'ensemble pour mars et avril relativement à l'IPC officiel (tableau 3).

Tableau 3
IPC officiel et l'Indice de prix analytique, variation sur 1 mois et sur 12 mois

	Variation sur 1 mois		Variation sur 12 mois	
	IPC officiel	Indice de prix analytique	IPC officiel	Indice de prix analytique
	pourcentage			
Mars 2020	-0,6	-0,5	0,9	1,0
Avril 2020	-0,7	-0,5	-0,2	0,0
Mai 2020	0,3	0,3	-0,4	-0,1

Source : Programme des prix à la consommation.

Deux grands facteurs peuvent expliquer les différences entre les deux indices dans le graphique 2 :

- Les consommateurs ont délaissé certains biens et services, comme les vêtements et l'hébergement des voyageurs, en raison des restrictions de consommation ou de la faiblesse de la demande, et l'indice de prix analytique a saisi ce phénomène. Les répercussions des mouvements de baisse des prix de ces composantes, sur l'indice de prix analytique d'ensemble, étaient donc réduites.
- En même temps, les consommateurs se sont tournés vers certains produits jugés essentiels dans le contexte de la pandémie, comme les articles ménagers en papier et les aliments non périssables. Les prix de ces produits ont augmenté sous l'effet de la hausse de la demande, et quand l'importance relative de ces produits dans le panier s'est accrue, l'indice de prix analytique d'ensemble a subi une pression supplémentaire à la hausse.

Pour l'indice de prix analytique d'avril (basé sur les pondérations de mars 2020), la plus grande différence dans la variation des prix sur un mois, entre l'IPC officiel et l'indice de prix analytique, était celle enregistrée pour les prix des vêtements (tableau 4). De mars à avril, les prix des vêtements et des chaussures ont connu une baisse record, et ont grandement contribué à la baisse, d'un mois à l'autre, de l'IPC d'ensemble officiel. En même temps,

toutefois, les points de vente non essentiels étaient fermés partout au pays : cela a eu un effet sur les prix, les détaillants ayant offert des rabais sur les achats en ligne d'articles saisonniers pour écouler leurs stocks, mais cela a aussi coïncidé avec une baisse prononcée des ventes de vêtements¹². En utilisant les pondérations calculées du panier, les répercussions de ces baisses des prix ont été atténuées.

Alors que les consommateurs ont acheté certains produits en plus petite quantité que d'habitude, ils ont remplacé ceux-ci par d'autres produits. L'indice des autres préparations alimentaires, qui comprend la soupe, les aliments pour bébés, les préparations alimentaires surgelées et les produits de collations, a pris plus d'importance dans l'indice de prix analytique, les consommateurs s'étant tournés vers les aliments non périssables et les aliments en conserve. L'augmentation de cet indice a créé une pression à la hausse supplémentaire sur l'indice de prix analytique.

Tableau 4
Principales composantes ayant contribué de façon positive à la différence entre l'IPC officiel et l'indice de prix analytique, Canada, avril 2020

Composante de l'IPC	IPC officiel : contribution à la variation sur 1 mois	Indice de prix analytique : contribution à la variation sur 1 mois	Différence en pourcentage de contribution
Vêtements pour hommes	-0,114	-0,069	0,045
Vêtements pour femmes	-0,106	-0,064	0,042
Hébergement des voyageurs	-0,062	-0,042	0,020
Autres préparations alimentaires	0,017	0,036	0,019
Chaussures	-0,045	-0,027	0,018
Loyer	-0,041	-0,047	-0,006
Achat de véhicules automobiles	0,015	0,009	-0,006
Essence	-0,403	-0,420	-0,017
Électricité	-0,098	-0,115	-0,017
Viande	-0,005	-0,027	-0,022

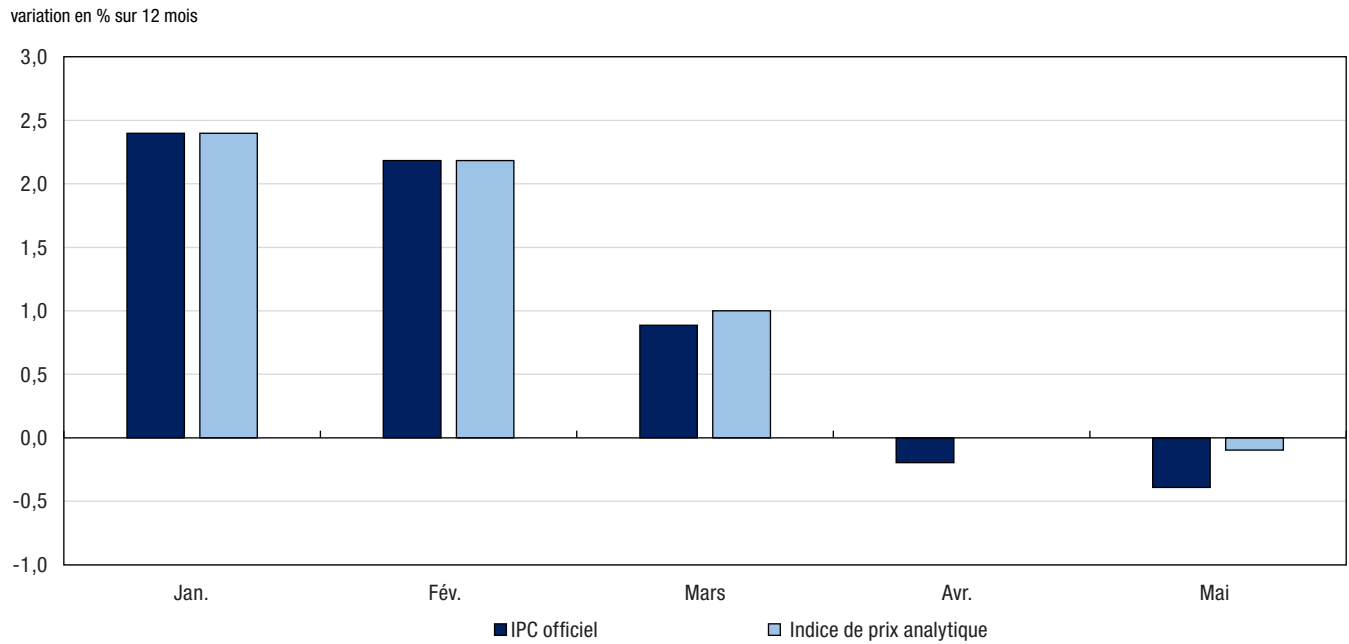
Source : Programme des prix à la consommation.

Lorsque les pondérations calculées du panier ont été utilisées pour établir l'indice de prix analytique global, celui-ci était de 0,2 points de pourcentage plus élevé en avril 2020 et de 0,3 points de pourcentage plus élevé en mai 2020 (graphique 3) que celui de l'IPC officiel. L'IPC annuel moyen¹³, dont se servent la plupart des programmes aux fins d'indexation, mesure l'augmentation moyenne de l'IPC sur une période donnée de 12 mois. Pour la période de 12 mois se terminant en mai 2020, l'augmentation annuelle moyenne est de 1,6 % qu'elle soit calculée en utilisant les valeurs de l'IPC officiel ou celles de l'indice de prix analytique. Ceci supporte la théorie selon laquelle que bien que des habitudes de consommation particulières peuvent prédominer pendant un certain moment de la période couverte par un panier de l'IPC, les changements occasionnés dans l'inflation globale des prix à la consommation doivent être soutenus pour qu'il y ait une incidence sur l'IPC annuel moyen. L'observation continue de la disponibilité des biens et services du panier de l'IPC, des variations dans les habitudes de consommation et de l'évolution des modèles d'affaires fourniront un aperçu supplémentaire de l'impact à long terme de la COVID-19 sur l'IPC.

12. Selon les données de l'Enquête mensuelle sur le commerce de détail, de mars à avril 2020, les ventes des magasins de vêtements et d'accessoires vestimentaires ont diminué de 69,5 %.
Source : Statistique Canada, « Ventes de commerce de détail par industrie (x 1 000) », tableau [20-10-0008-02](#).

13. L'indice annuel moyen s'obtient en calculant la moyenne des 12 valeurs mensuelles de l'indice sur une année civile. Il ne faut pas confondre les variations annuelles moyennes en pourcentage avec la variation sur 12 mois en pourcentage, qui est publiée chaque mois, au moment de la diffusion de l'IPC. Contrairement à la variation annuelle moyenne, la variation sur 12 mois compare le niveau de l'indice mensuel avec le niveau au même mois un an plus tôt.

Graphique 3
Indice des prix à la consommation (IPC) global et l'indice de prix analytique, Canada, janvier 2020 à mai 2020



Source : Programme des prix à la consommation.

5. Conclusion

L'indice de prix analytique décrit ci-haut permet de mieux comprendre les effets, sur les indices des prix, des changements extrêmes dans les habitudes de consommation et, plus précisément, les répercussions exactes de la COVID-19 sur l'IPC. Produire l'IPC en utilisant des pondérations calculées du panier permettrait d'obtenir la mesure la plus actuelle possible de l'évolution des prix avec laquelle les consommateurs doivent composer durant un mois donné. Pendant la pandémie de COVID-19, les données accessibles indiquent que l'indice de prix analytique était légèrement supérieur à l'IPC global en avril et mai. Toutefois, les calculs de l'IPC annuel moyen révèlent qu'il faudrait que les variations dans les habitudes de consommation attribuables à la COVID-19 se maintiennent sur une plus longue période pour avoir des répercussions sur le cycle d'inflation des prix à la consommation à long terme.

Tandis que le partenariat avec la Banque du Canada permet un accès temporaire aux données de dépenses nécessaires, un accès continu à des données fiables et opportunes au niveau de détail et de approprié permettra à Statistique Canada de surveiller les variations des dépenses de consommation et de poursuivre l'élaboration d'autres indicateurs recherchés tels que les mesures de l'inflation pour différents groupes, types de ménages et géographies. Statistique Canada continue de travailler avec des spécialistes des prix, des organismes nationaux de statistique et d'autres partenaires dans le but de s'assurer que les données et les méthodes utilisées dans le calcul de l'IPC officiel sont conformes aux normes internationales, d'explorer de nouvelles sources de données sur les dépenses pour de futures mises à jour du panier, et de renseigner les Canadiens au moyen de statistiques pertinentes.